# Enfance Les projets envisagés

**La suite de notre dossier sur l'accueil collectif des enfants nous emmène aujourd'hui sur les aménagements envisagés.**

En plus de la Farandole, deux multiaccueils devraient être créés. Photo Françoise Marissal

Lundi prochain, le vote des délégués de la communauté de communes de Sélestat (CCS) viserait à prendre la compétence du périscolaire à partir du 1er janvier 2008, et celle de l'accueil collectif petite enfance (crèche et halte-garderie) à partir du 1er janvier 2009. «*Il y a plus d'urgence en périscolaire* (en petite enfance, les parents peuvent faire appel aux assistantes maternelles, NDLR) *et les structures peuvent plus rapidement être mises en place*», précise Clément Renaudet, vice-président de la CCS chargé du développement local.

Voici les schémas qui pourraient être prévus (susceptibles de modifications suivant les situations).

**Périscolaire. Sélestat** est déjà doté. Pour le Piémont, l'étude du CAUE préconise une structure pour **Orschwiller et Kintzheim**, déjà en RPI (regroupement pédagogique intercommunal), une pour **Dieffenthal et Kientzville** (également en RPI), une pour **La Vancelle**. D'autre part, le Tournesol à **Châtenois** et la Frimousse à **Scherwiller** augmenteraient leurs capacités d'accueil.

Pour le Ried, une étude est en cours. **Muttersholtz** est déjà doté ; une structure serait créée à **Ebersheim**, avec un éventuel rattachement d'**Ebersmunster** ; **Mussig et Baldenheim** pourraient soit avoir une structure chacun, soit être regroupés.

En matière de date, le périscolaire de La Vancelle ouvrira en septembre 2007, Dieffenthal-Kientzville — où les travaux sont peu importants — pourrait ouvrir en septembre 2008. Il faudra ensuite arbitrer suivant les urgences.

**Petite enfance (multiaccueil).** Une structure serait créée dans le Piémont, sans doute à Châtenois, commune la plus grande, et une dans le Ried. Éventuellement, le multiaccueil du Piémont pourrait prendre les enfants de Sélestat ouest afin de résorber la liste d'attente de la Farandole.

**Françoise Marissal**

## La Vancelle : une urgence

**Le dossier le plus urgent à régler est celui de La Vancelle : la survie de son école à la rentrée prochaine dépend de la présence d'un périscolaire. 11 enfants fréquentent sa classe unique ; or, six iront l'an prochain au collège, d'où un nombre insuffisant d'enfants pour pérenniser la classe. L'ouverture du périscolaire permettra de rapatrier à La Vancelle 7 enfants actuellement scolarisés dans des communes dotées de cette structure. Avec 12 enfants, l'école pourra continuer.**

**Le périscolaire sera installé dans le bâtiment de l'école, à l'ancien emplacement de la mairie, et aura une capacité de 10 places. La commune financera l'investissement et le fonctionnement jusqu'à 2007, avec une subvention de la CCS, puis cette dernière prendra la structure en charge à partir de janvier 2008.**

# Signal Lux Vemer Siber reprendra 70 salariés sur 122

Le groupe italien Vemer Siber a présenté son plan de reprise de Signal Lux France à Villé. Ses propositions sont conformes à ce que laissaient supposer les contacts intervenus après le rejet de sa première offre par les partenaires sociaux.

Tant Gabriella Baccalini, pdg de l'usine de Villé, que les élus du personnel l'ont confirmé hier : Andrea Matarelli, administrateur de Vemer Siber, propose de garder 70 des 122 salariés que compte encore l'entreprise et de reprendre Signal Lux Electronics sans licenciements (11 postes).

Par ailleurs, l'industriel italien renonce à la délocalisation d'une grande machine automatisée, représentant plusieurs postes de travail. Il donne aussi des garanties d'engagement dans la durée. Il accepte en effet de verser à tout employé qui serait licencié dans les deux ans suivant la reprise, des primes équivalentes à celles versées aux licenciés du plan social d'il y a deux ans. Soit 1400 euros par année d'ancienneté et 1000 euro par an au-delà de quinze ans de présence. « *Nous considérons que c'est une garantie sérieuse pour ceux qui resteront*», confie le délégué CGT. Enfin, le repreneur ne touchera pas aux acquis sociaux actuels.

« *On n'est pas loin de nos revendications et il y a eu des avancées par rapport au dossier inacceptable qu'on nous présentait au départ : c'était 60 postes conservés seulement sinon rien ; aucune prime et des machines qui partaient*, analyse le syndicaliste. *Bien sûr, nous aurions préféré une entreprise qui tourne bien et que tout le monde soit gardé. Le repreneur veut seulement un site de production : le bureau d'études des machines et l'insertion des commandes des clients partiront*».

Pour les élus du personnel, il n'est pas exclu que Signal Lux Electronics, qui fabrique des cartes et circuits imprimés, réembauche en cas de grosse charge de travail.

Pour Gabriella Baccalini, pas de surprise : « *Cette offre de Vemer Siber est conforme à ce qui était attendu depuis 15 jours. Il n'y a qu'une seule offre. C'est donc le mieux qu'on puisse avoir. 50 licenciements, c'est mieux que 122* ».

Reste maintenant à obtenir l'aval du tribunal de commerce de Colmar, qui se prononcera sur cette reprise le jeudi 28 juin à 9h .

Le 8j uin dernier, les salariés, soutenus notamment par les élus locaux, avaient manifesté pour appuyer leurs revendications. Entre 200 et 250 personnes avaient défilé dans Villé, dont tous les commerçants avaient baissé leurs rideaux par solidarité. « *Une solidarité pour laquelle nous leur sommes reconnaissants* », note un délégué du personnel.

**Jean-Louis Vuillequez**